

J/AZ

JARVILLE-LA-MALGRANGE DE A À Z

n°08/juillet 2022

DOSSIER SPÉCIAL
“ RÉNOVATION
DE L’HABITAT ”

Une ville qui
se transforme

www.jarville-la-malgrange.fr

ENTRETIEN

Transformer durablement notre ville

Façonnées en permanence, les villes évoluent sans cesse, se transforment. Sous l'effet de mouvements de fonds puissants (évolutions démographiques, changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, multiplication des menaces sur la biodiversité, accélération des risques sanitaires), les villes vont devoir, une nouvelle fois, s'adapter et se réinventer.
À quoi ressemblera Jarville-la-Malgrange demain ?

Entretien avec Vincent MATHERON, Maire de Jarville-la-Malgrange.

En ouvrant “le chemin des métamorphoses”, vous avez engagé la transformation durable de notre ville, fondée sur une méthode (la ville du ¼ d’heure), un horizon (une décennie) et une exigence (la co-construction), évoquant à la fois de nécessaires mutations et transitions. Comment distinguer les premières des secondes ?

Vincent MATHERON : Transformer la ville, repenser la manière de la vivre et de l’aménager, identifier les nouveaux usages urbains, intégrer les attentes nouvelles des citoyens, répondre aux défis démographique et climatique... suppose de cerner ce qui relève de transitions à accompagner, c’est-à-dire de changements attendus de nos comportements en matière de mobilités, de production et de consommation, de préservation de la biodiversité et de protection de l’environnement, de construction de liens et de solidarités... et la manière avec laquelle on entend soutenir ces changements, de ce qui relève de mutations à provoquer, c’est-à-dire de ruptures radicales notamment, avec nos modes de décider et de faire.

Plus précisément, vous évoquez les mutations démocratiques et urbaines...

Nos concitoyens nous témoignent régulièrement d’une question qui, au fond, nous traverse tous : Qu’est-ce qui rend la démocratie légitime ? En dépassant une vision trop restrictive d’une légitimité tirée du seul processus électoral, on peut admettre que les décisions et actions politiques, pour valoir comme légitimes d’un point de vue démocratique, se construisent sur des rapports plus complexes. Cela renvoie à une conception de la démocratie qui questionne en permanence autant nos processus de décisions que nos actions. Une des premières mutations que nous nous devons donc d’engager est celle du mode de faire de la politique autrement. C’est le sens de la démocratie coopérative, où démocratie représentative et démocratie participative dialoguent étroitement. Et, s’il est un sujet qui interpelle beaucoup nos concitoyens, où se mêlent, par essence, ces enjeux et questions, c’est bien la manière de (re)penser la ville ensemble. Les mutations démocratiques et urbaines sont donc intimement liées.

4 / Une ville qui se transforme

- Vivest : quand le logement prend place dans un écran
- Rénovation du sol au plafond pour le parc locatif de Batigère
- OMH en soutien à la rénovation des logements
- Jarville sous bois : un accompagnement au plus près

10 / En règle avec mes travaux

Quelles autorisations demander



Pour “raisonner” les mutations urbaines ?

Notre Ville s'identifie plus souvent à travers l'un de ses cinq principaux quartiers (République, La Malgrange, Le Sancy, La Californie et Montaigu) que par le prisme de son identité pourtant singulière, souvent méconnue des Jarvillois et Grands Nancéiens. Au point où ce découpage administratif emporte plusieurs conséquences : une ville fragmentée, une intégration limitée entre les quartiers, une absence de centralité et un masque sur une partie non négligeable de son territoire, le bois de Renémont et le sillon du Fonteno.

Raisonner les mutations urbaines c'est engager une réflexion

autour de la morphologie administrative (définition et périmètre des quartiers) et urbaine (orientations d'aménagement et de programmation) du territoire. C'est redessiner le cœur de ville, promouvoir une ville verte et ville d'eau, réinvestir les quartiers, construire une offre d'équipements et de services de proximité, repenser la politique de la ville, travailler à la qualité et à la résidentialisation de l'habitat, etc. Au-delà des diagnostics réalisés, des études commandées, des premières actions entreprises pour améliorer la qualité de vie des Jarvillois, il nous faut désormais co-construire ensemble la ville de demain. C'est le sens des chantiers qui s'ouvrent les prochains mois.

**“ Raisonner les mutations urbaines
c'est co-construire ensemble la ville de demain ”**

Vincent MATHERON, Maire

12/ Culturelle & sportive

Championnats junior de squash : coup gagnant pour le sport !
Jarville Jeunes Football en National 3 !

15/J/AIME !

La nature à ses pieds

16/J/ADIS

Rue François EVRARD

17/ TRIBUNES LIBRES

Jarville de A à Z
n°08 / Juillet 2022

Directeur de la publication : Vincent Matheron

Rédaction : Ville de Jarville-la-Malgrange

/ Direction de la Promotion du Territoire

Photographies : Ville de Jarville-la-Malgrange

/ Direction de la Promotion du Territoire

Création graphique, mise en page et infographies : anagram-ny

Impression : Digit'Offset

Tirage : 5 000 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé

sans blanchiment ni traitement chimique

Retrouvez toute l'actualité de la Commune
sur www.jarville-la-malgrange.fr



VIVEST : QUAND LE LOGEMENT PREND PLACE DANS UN ÉCRIN

Avec près de 270 logements déjà en gestion sur la ville, le bailleur VIVEST, Groupe Action Logement, poursuit ses investissements à Jarville-la-Malgrange. Réhabilitation de logements, constructions neuves, sans oublier la résidentialisation de l'habitat... ce ne sont pas moins de quatre projets d'envergure qui voient le jour sur le territoire pour une qualité de vie améliorée et un vivre-ensemble préservé.

Depuis plusieurs semaines, la métamorphose est engagée rue de la République. Et c'est tout un symbole de cette transformation de la ville qui s'opère. Après avoir sécurisé le site et condamné les accès, la démolition de la résidence très dégradée Les 2 Terrasses est en passe d'être terminée. Pas question pour autant d'abandonner cet espace situé entre l'Hôtel de Ville et le Canal de la Marne au Rhin, mais plutôt de faire mieux et plus vert. Un véritable écrin territorial à naître, avec le futur Parc urbain de l'Hôtel de Ville.

“Après des échanges fructueux avec le Maire et son équipe municipale, nous avons décidé de reconstruire en dédensifiant. Ainsi, nous passons d'une résidence de 50 logements hier à moins de 25 logements demain, contre 60 initialement prévus. Nous avons échangé à plusieurs reprises avec les locataires mais aussi les habitants du quartier. Nous souhaitons définir ensemble de quelle manière nous pouvions redessiner les espaces, en fonction de leurs attentes ou de leurs besoins” explique Pierre DEZARMÉNIEN, Responsable territorial Développement et Patrimoine chez VIVEST.



“En multipliant les projets, en co-construisant les espaces avec les habitants, Jarville-la-Malgrange se transforme. Les quartiers deviennent des lieux de vie et les riverains sont ravis. Des habitants heureux aussi bien dans leur logement que dans leur cadre de vie, c’est une exigence de chaque instant”

Christian KIBAMBA, Conseiller municipal délégué

Les nouveaux logements répondront aux dernières performances énergétiques et arboreront des solutions techniques innovantes. Le parking souterrain sera conservé - nécessitant au passage une prouesse technique audacieuse ! offrant ainsi des solutions de stationnement aux futurs locataires comme aux occupants des résidences avoisinantes.

Un concours de maîtrise d’œuvre s’opérera dès la rentrée avec un permis de construire délivré d’ici la fin de l’année pour un démarrage des travaux au deuxième trimestre 2023. De quoi donner une nouvelle physionomie au quartier.

La réhabilitation se poursuit aussi à proximité, Square Lyautey avec une redéfinition de l’espace public. Des places de stationnement mieux identifiées, des espaces verts redessinés dans le prolongement du futur parc urbain de l’Hôtel de Ville. “Il s’agit de créer un ensemble cohérent afin d’y développer une résidentialisation : que chaque habitant puisse prendre possession de son lieu d’habitation comme de l’environnement dans lequel il vit”, poursuit Pierre DEZARMÉNIEN.



Rénovation à Jarville-sous-Bois

Autre projet porté par VIVEST, la construction de 35 logements individuels avenue de la Malgrange. Là encore, une attention toute particulière à la qualité de vie est portée. Des logements qui ne dépasseront pas deux étages avec entrée individuelle et jardin sont imaginés. Exigence thermique là aussi de rigueur. La maîtrise d’œuvre a été confiée à l’agence d’architecture Rabolini Schlegel & associés.

VIVEST s’engage aussi dans l’amélioration de l’habitat. A l’image de la copropriété Jarville-sous-Bois, très dégradée, le bailleur a fait l’acquisition de 15 logements sur les 200, mis à la disposition de ses locataires. Par ce soutien financier, VIVEST contribue à la réalisation des travaux de rénovation dans une résidence qui commençait à prendre de l’âge. “C’est un coup de pouce dans la rénovation de l’habitat et dans l’amélioration de la qualité de vie. En tant que bailleur social, nous avons pour mission de nous placer dans un projet global d’aménagement urbain aux côtés de la municipalité”, conclut Pierre DEZARMÉNIEN.

Une vision urbanistique en adéquation avec la volonté politique portée par la municipalité.



RÉNOVATION DU SOL AU PLAFOND



Avec près de 350 logements en gestion à Jarville-la-Malgrange, le bailleur BATIGÈRE Grand Est a lancé ces derniers mois plusieurs travaux de réhabilitation de son parc locatif. Les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année.

LE ROND-POINT DE LA BELLE CROIX REDESSINE SON AVENIR

Ce sont près de 3 millions d'euros que le bailleur social investit pour la réhabilitation des 80 logements de ce quartier acquis en 2018. Au programme : une amélioration thermique des bâtiments et une résidentialisation des logements.

Démarrés depuis la fin de l'année 2020, les chantiers engagent une rénovation intense des bâtiments, du sol au plafond, à commencer par les façades avec la pose d'isolant thermique puis une remise en peinture, une vérification des toitures et des changements éventuels des gouttières et descentes d'eau. En restant dans les hauteurs, les combles voient, eux aussi, leur isolation améliorée. Les menuiseries anciennes subissent également un rafraîchissement avec intégration de volets roulants, facilitant le quotidien des habitants.

POUR LE PARC LOCATIF DE BATIGÈRE

Les espaces intérieurs des logements connaissent aussi un coup de fraîcheur : rénovation des ventilations, remplacement des baignoires par des douches, réfection des murs et plafonds dans certaines cuisines, mises en sécurité des installations électriques... "Autant de changements qui améliorent considérablement les performances énergétiques des logements et qui contribuent au bien-être de nos locataires comme à l'allègement de leurs factures d'énergie", explique Catherine DAGONNET, Déléguée territoriale chez BATIGÈRE Grand Est.

Les halls d'entrée ne sont pas en reste avec de nouveaux contrôles d'accès de type visiophonie, une rénovation des cages d'escaliers avec embellissements qui se prolongent à l'extérieur. Cheminements paysagers, éclairage nouvelle génération, c'est tout un environnement qui est revu. L'ensemble des espaces de stationnement et de circulation sont également repensés et réorganisés. La Ville et la Métropole engageront ainsi avant l'automne la réfection de la voirie avec intégration d'une piste cyclable et des trottoirs mieux dimensionnés. Sans oublier, bien sûr, les deux façades qui accueillent désormais les fresques des artistes connus et reconnus dans le monde du street-art, NEVERCREW. Pour que l'environnement ne fasse pas le mur !



RUE FRANÇOIS EVRARD : AMÉLIORATION DES LOGEMENTS ET PRÉSERVATION DES ESPACES VERTS

Acquis également en 2018, les 124 logements de ce quartier font eux aussi l'objet d'un chantier d'envergure. Les opérations de réhabilitation, débutées il y a près d'un an, se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. Une enveloppe de 4,5 millions d'euros consacrée à l'isolation thermique des bâtiments, au ravalement des façades, à la reconfiguration des halls d'entrées, aux aménagements intérieurs des appartements, à la résidentialisation de l'habitat et des jardins familiaux. Rien n'a été oublié !

En ces premiers jours de l'été, les pelleteuses aménagent donc les extérieurs des deux longs bâtiments qui se font face rue François Evrard et, notamment, de nouvelles places de stationnement. Les habitants scrutent avec le sourire, impatients de pouvoir prendre possession des lieux.

"Un projet de réhabilitation des 120 logements de la rue Henry Dunant, de la rue et de l'impasse du Sancy est aussi à l'étude pour les prochaines semaines" confie Catherine DAGONNET.

Si les chantiers ne sont pas encore achevés, c'est tout un quartier qui se transforme déjà...



OMH EN SOUTIEN À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Après un rachat en 2018 de quatre bâtiments comptant une soixantaine de logements rues François Evrard, Maréchal Gallieni et Maréchal Ney, l'Office Métropolitain de l'Habitat (OMH) engage aujourd'hui une enveloppe de plus de 2 millions d'euros. Objectifs : travaux de rénovation des logements et résidentialisation de l'habitat avec une redistribution des espaces privatifs au profit des locataires.

Les échafaudages sont campés, les professionnels à l'œuvre pour le plus grand plaisir des habitants de voir leurs logements enfin rénovés. Vincent MATHERON, Maire de Jarville-la-Malgrange, accompagné de son Conseiller délégué à la rénovation de l'habitat, Christian KIBAMBA, Jérôme DAL BORGIO, Directeur de l'OMH et Michaël BARROIS, architecte en charge du projet de réhabilitation, observent les premiers résultats.

Le bailleur souhaite que chaque locataire puisse s'approprier son chez soi. Un travail de longue haleine qui passe autant par une amélioration des aménagements intérieurs comme extérieurs avec en ligne de mire la résidentialisation de l'habitat.

Le quartier connaît notamment des problèmes de stationnement, souvent anarchique, aux abords des immeubles. D'ici peu, du parking dédié aux locataires sera aménagé. Les espaces verts seront aussi délimités pour que les résidents puissent profiter d'un lieu de



partage et de convivialité proche de la nature avec installation de bacs pour le potager et le compost. Les espaces extérieurs des logements n'échappent pas à la rénovation eux aussi et il était temps. Les balcons fissurés vont laisser place à de véritables petites terrasses de 6 m².

Coup de frais aussi dans les entrées d'immeuble avec l'installation de portes sécurisées et un système d'accès par digicode et visiophonie. Les appartements seront aussi rénovés de fond en comble. Remplacement du système de chauffage au gaz vétuste par de nouvelles chaudières, plus performantes, révision des installations électriques dans leur ensemble comme l'installation de caissons motorisés. Des aménagements individuels intérieurs, notamment dans les salles de bain, pourront aussi être envisagés au cas par cas en fonction de l'âge des locataires.





JARVILLE SOUS BOIS : UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS

Avec le concours de la SPL Grand Nancy Habitat, la Ville de Jarville-la-Malgrange et la Métropole du Grand Nancy ont opéré un travail d'accompagnement des résidents et propriétaires de la copropriété Jarville-sous-Bois : diagnostics des logements, programmation des travaux et recherche de financements. Explications de Nelly MONGEOIS, Directrice du Pôle Mobilités et Développement urbain durables à la Métropole du Grand Nancy.

Au regard des difficultés rencontrées par la copropriété Jarville-sous-Bois depuis plusieurs années, la Ville de Jarville-la-Malgrange et la Métropole du Grand Nancy ont lancé de concert une "Opération programmée d'amélioration de l'habitat". Un dispositif spécifique pour accompagner la copropriété dans la planification de travaux s'étalant sur plusieurs années.

Avant d'engager les travaux, il était nécessaire de dresser un état des lieux avec une ingénierie confiée à la SPL Grand Nancy Habitat. "Nous avons réalisé des diagnostics sociaux afin d'évaluer et estimer les capacités financières des propriétaires occupants en vue d'une réalisation de travaux dans une copropriété très dégradée dans son aspect mais aussi dans ses finances. Peu d'argent avait été fléché ces dernières années pour mener des programmes de travaux dans les bâtiments et logements" détaille Nelly MONGEOIS. Questionner les habitants, s'immiscer dans leur intimité de surcroît financière, une démarche qui ne s'avère pas si évidente.

Plusieurs études ont été menées avec des architectes afin de présenter aux propriétaires et résidents l'importance des travaux qui devaient être engagés à l'extérieur comme à l'intérieur des logements. "Il faut imaginer que certains appartements ne disposaient plus de système de chauffage ! Il était urgent d'apporter des solutions aux résidents" rappelle Nelly MONGEOIS.

Après plusieurs années d'échanges et de négociations, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat a ainsi permis de valider en Assemblée Générale des copropriétaires un programme de travaux sur plusieurs années.

L'autre champ d'actions de la Métropole du Grand Nancy s'est illustré par un accompagnement des copropriétaires dans la réalisation de demandes de subventions. "Une large partie des copropriétaires, très modestes, était éligible à des aides financières de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH). Le Grand Nancy s'est donc mobilisé aux côtés de chaque ménage, près de 200, pour établir les dossiers mais aussi le montage des subventions" conclut avec satisfaction la directrice du Pôle Mobilités et Développement urbain durables.

Lancés en octobre 2021, les travaux vont se poursuivre jusqu'à fin 2023. Isolation des toitures, façades et plafonds des caves, changements des huisseries, amélioration des communs notamment vis-à-vis de la sécurité incendie, changement du système de distribution du chauffage et ventilation des logements, voiries et espaces verts, c'est une nouvelle vie qui débute pour cette résidence et surtout, ses habitants.



EN RÈGLE AVEC MES TRAVAUX

Agrandissement de votre maison, installation d'une clôture, ravalement de façade, abattage d'arbre...
Avant de vous lancer dans des travaux, vous devez demander une autorisation en mairie.
Le point sur les règles en vigueur et les démarches à effectuer.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER

Changement de destination

(ex : logement devenant un commerce et inversement)
> Permis de construire ou déclaration préalable

Construction d'une maison

> Permis de construire

Pose d'une enseigne

> Autorisation préalable

Travaux d'aménagement intérieur dans les établissements recevant du public

> Autorisation de travaux

Travaux d'agrandissement

> Permis de construire ou déclaration préalable (selon la taille du projet)





Avant tout dépôt de dossier, nous vous conseillons de consulter la réglementation de la zone de PLU dans laquelle se situe votre projet. En effet, les règles selon le zonage varient.

Coupe ou abattage d'arbre situé en zone protégée
 > Déclaration préalable

Construction d'une piscine enterrée ou d'un abri de jardin
 > Déclaration préalable

Division de terrain
 > Déclaration préalable

Travaux extérieurs
 (fenêtre, toiture, clôture, portail, revêtement)
 > Déclaration préalable

QUELLES DEMARCHES

1

SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- Au service urbanisme sur rendez-vous.
- Par téléphone au : 03 83 15 84 03
- Sur : www.jarville-la-malgrange.fr

2

RETIRER UN DOSSIER

- Au service urbanisme sur rendez-vous.
- Sur : www.service-public.fr (rubrique Logement/Urbanisme/Autorisations d'urbanisme)

3

DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

- Deux possibilités s'offrent à vous
- En ligne, via le guichet unique de la Métropole : <https://cartads.grandnancy.eu/guichet-au-dia>
 - Par courrier recommandé :
 Service Urbanisme
 25 rue de la République
 54140 Jarville-la-Malgrange

4

EXAMEN DE VOTRE DEMANDE

A partir du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme, votre demande est examinée par le service commun d'instruction de la Métropole.

5

RÉPONSE

Le délai d'instruction d'un permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes est de 2 mois. Pour les autres permis de construire le délai d'instruction est de 3 mois. Pour les déclarations préalables, le délai d'instruction est d'un mois. Si le projet est situé dans un secteur ABF*, les délais d'instruction sont prolongés d'un mois.

6

AFFICHAGE

L'autorisation de travaux doit être affichée de façon visible depuis la rue, pendant deux mois consécutifs et durant toute la durée des travaux. La mairie affiche également l'arrêté d'autorisation de travaux via son panneau d'affichage légal.

*Voir carte des périmètres des secteurs ABF

CONTACT

Service Urbanisme

Hôtel de Ville
 25 rue de la République
 54140 Jarville-la-Malgrange
 03 83 15 84 03

Horaires d'ouverture au public sur rendez-vous :
 Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 16h



Les participants de l'édition 2019

CHAMPIONNATS JUNIOR DE SQUASH : COUP GAGNANT POUR LE SPORT !

Prévus dans un premier temps à Saint-Pétersbourg (Russie), les Championnats du monde junior de squash débarquent dans le Grand Nancy et à Jarville-la-Malgrange du 11 au 21 août prochains. Pour que tout le monde puisse en profiter : entrée gratuite tout au long de la compétition. Détails avec Julien MULLER, figure sportive jarvilloise et Président de la Fédération française de squash.

Pour Julien MULLER, il était hors de question d'annuler un tel rendez-vous sportif international ! Après deux années d'absences de compétition marquées par la crise sanitaire, les organisateurs se sont vus contraints, au regard du contexte géopolitique international, de bousculer la tenue des championnats internationaux de squash junior. La Fédération internationale de squash s'est donc mise en quête d'une nouvelle destination européenne, continent le plus pourvoyeur de clubs de ce sport de raquette, dans des délais très serrés. En se rapprochant de la France, la Fédération internationale a misé sur la région Grand Est. Dans un premier temps, son choix s'est porté sur Mulhouse mais après plusieurs complications, c'est finalement dans le Grand Nancy que la compétition pose ses valises.

170 joueurs, 23 nations... et tout autant d'équipes sportives encadrantes et arbitrales se donnent donc

rendez-vous au mois d'août. En épreuves individuelles ou en équipes, ces jeunes talents de moins de 19 ans s'affronteront pour décrocher les plus belles récompenses. Une compétition d'envergure qui se déroulera à la fois sur les sept terrains du Squash du rêve à Maxéville mais aussi sur trois autres terrains - dont un court entièrement vitré avec une implantation permettant la captation d'images ! - au TSB de Jarville-la-Malgrange.

ANIMATIONS POUR TOUS À DÉCOUVRIR

Président depuis décembre 2020 de la Fédération française de squash, Julien MULLER est incollable sur ce sport de raquettes qu'il connaît aussi bien qu'il le défend. "Le squash en France est un sport qui reste connu mais souffre d'un manque de pratique. S'il a

rencontré son âge d'or pendant les années 1980-90, la mode s'est un peu tassée ces dernières années", explique-t-il. Structures privées qui se développent, manque de notoriété, absence de pratique notamment chez les jeunes qui s'y essaient plutôt quand ils atteignent la trentaine, autant de trous dans la raquette qui freinent parfois le chemin du développement.

Pourtant, à Jarville-la-Malgrange, ce sport fait exception. Avec un club dynamique, une pratique qui se renforce, nul doute que toute la cité, et plus largement encore, va se mobiliser pour l'accueil d'un tel événement. Retombées économiques, focus médiatique posé sur la ville, autant de belles perspectives pour la fin de l'été. De quoi susciter aussi des envies de pratiques du squash auprès des futurs spectateurs ? "C'est un de nos objectifs", renchérit Julien MULLER.

Avec 20 000 licenciés en France, 250 clubs affiliés et près de 100 000 pratiquants recensés avec une très large partie en loisirs, le chemin est devant nous. Nul doute que la présence dans le Grand Nancy d'une compétition d'un tel niveau donne envie aux jeunes comme aux moins jeunes de pousser la porte de nos clubs demain", espère celui qui croit aux complexes multi-raquettes où peuvent, comme à Jarville-la-Malgrange, se retrouver le squash, le badminton, le padle et parfois le tennis. Et pour permettre de découvrir le squash, en amont comme tout au long des jours de compétition, des animations ouvertes à tous seront organisées.

LES TALENTS DE DEMAIN À JARVILLE-LA-MALGRANGE

Toutes les jeunes pousses prometteuses du circuit professionnel se donnent rendez-vous à Jarville-la-Malgrange en ce mois d'août. Compétition junior rime avec niveau prometteur. "Les meilleurs juniors que nous accueillerons dans le Grand Nancy en ce mois d'août rejoindront, d'ici deux ans, le top 20 mondial séniors ! Preuve en est avec le jeune qui a remporté la compétition il y a deux ans : il est aujourd'hui classé à la 6^e place mondiale et a remporté plusieurs compétitions internationales d'envergure. Même chose dans la catégorie féminine".

Si le mieux c'est encore de venir se frotter à la compétition en assistant de près aux matchs, dont l'entrée sera gratuite, un streaming en accès libre est aussi prévu sur le site Sport en France et Olympic Channel.

Pour finir, un clin d'œil rempli de sens : la présence de sportifs ukrainiens. Après plusieurs sollicitations pour financer et organiser leur venue, la délégation ukrainienne de squash arborera la place d'invitée d'honneur. Plusieurs compétiteurs juniors prendront donc place pour se surpasser et rafler la victoire. Une manière de montrer, encore et toujours, que le sport tisse aussi bien des liens qu'il diffuse des valeurs universelles. Rendez-vous du 11 au 21 août 2022 !



Les vainqueurs de l'édition 2019



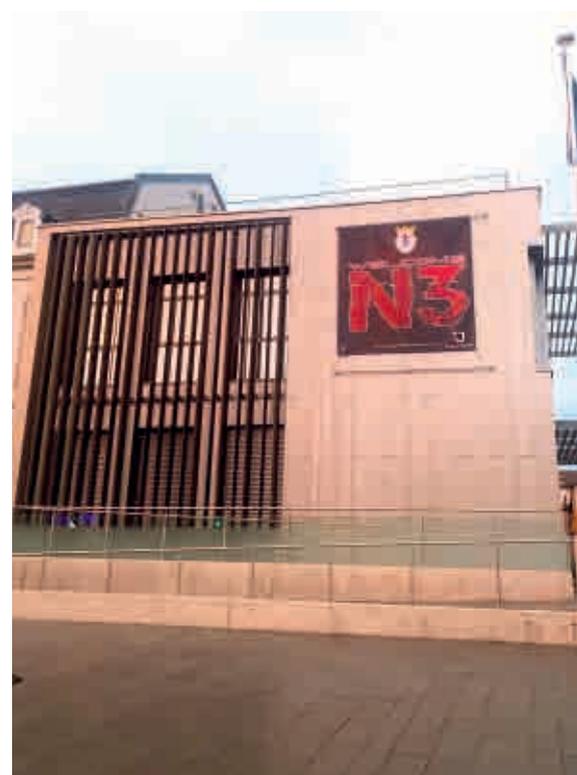
JARVILLE JEUNES FOOTBALL EN NATIONAL 3!

Battu à l'aller (0-1) et mené à la mi-temps (1-2), l'équipe 1^{ère} des Seniors Jarville Jeunes Football a renversé la tendance contre Kronenbourg pour finalement s'imposer (4-2) lors de son match barrage pour l'accession en National 3, le 26 juin dernier au Stade Montaigu.

Pour fêter cette belle victoire, Vincent MATHERON, Maire, et son équipe municipale ont convié les joueurs, leur entraîneur Michel ENGEL, le Président du Club Jarville Jeunes Football Alain RIGOLE et l'ensemble du staff à une réception en leur honneur sur le Parvis de l'Hôtel de Ville, quelques jours après un match tout aussi harassant que mémorable.

L'occasion pour Alain RIGOLE de revenir sur le parcours du club. "Douze ans après la descente en division d'honneur, nous n'avons rien lâché. Les joueurs qui avaient 10 ans à l'époque nous font remonter aujourd'hui en National 3. Ce qui paraissait impossible à la reprise en juillet, poursuit Alain RIGOLE, est devenu un exploit fantastique, la victoire d'un groupe, et la récompense de tout un club, du Président, aux joueurs à l'ensemble des bénévoles. Nous montons en N3 avec nos valeurs, et l'objectif de bien figurer dans ce nouveau championnat également très relevé".

Vincent MATHERON a, quant à lui, dit l'engagement de la municipalité envers son club. "Je pense notamment aux équipements sportifs qui devront être à la hauteur de ceux qui font rayonner les couleurs de la ville", rendant également hommage à PEPPONE, qui aurait été fier de cette nouvelle page de l'épopée de Jarville Jeunes Football et à Anthony RIGOLE, qui a annoncé l'arrêt de sa carrière sur le terrain, invitant les plus jeunes à prendre exemple sur leurs aînés.





Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) a imaginé depuis plusieurs mois un parcours sensoriel pieds nus. Installé au cœur du village Festiv'Été et inauguré le 3 juillet dernier, ce projet répond aux enjeux environnementaux et d'éducation à la nature afin de sensibiliser petits et grands.

Une belle idée du Conseil Municipal des Enfants ! Des jeunes motivés, un travail de conception de 9 mois accompagnés par Didier VITRY, Directeur du CLEJ, et les agents municipaux des espaces verts et le tour est joué : le Parcours pieds nus de Jarville-la-Malgrange vient de naître !

Pour travailler le sens du toucher par les pieds, rien de mieux que de se déchausser et se plonger dans la matière. Grâce à 23 caissons, c'est une série de sensations qui se glisse sous les pieds des visiteurs.

Grosses branches, pommes de pin, copeaux de bois, paille, galets, gravillons, mousse, sable, terre et autant de surprises.

Mathieu Antoinette, Petit Maire, détaille le principe

“L'objectif de ce parcours pieds nus est de développer les sens de chacun, de découvrir des sensations inédites : le doux, le dur, le piquant, le froid, l'humidité, le collant, le chaud, etc., de développer la curiosité et l'équilibre ou encore découvrir et exprimer ses émotions. Ce parcours pourra être installé en extérieur comme en intérieur. A destination des enfants des écoles, de la crèche mais aussi les adultes. L'idée est que tout le monde puisse en profiter tout au long de l'année. Et je crois que nous serons tous d'accord pour dire qu'un parcours pieds nus à Jarville-la-Malgrange, c'est le pied !”, lâche le Petit Maire. La vérité sort de la bouche des enfants : une expérience inédite à découvrir de pied ferme !



Rue François EVRARD

Né à Athus, en Belgique, le 18 avril 1891, François EVRARD vécut d'abord dans la région de Longwy puis, dans la Meuse à Baroncourt. En 1939, il s'installe à Jarville-la-Malgrange, 6 rue de la République, comme gérant d'une succursale de produits alimentaires jusqu'en 1952, année de sa retraite.

En mars 1945, il se lance en politique en acceptant le poste de 1^{er} Adjoint. Le 14 juin 1946, il est élu Maire de Jarville-la-Malgrange, poste qu'il occupe sans interruption jusqu'en 1973. Parallèlement, il accepte d'autres fonctions : président de la Caisse d'Epargne de Jarville, administrateur du CES de Jarville, membre fondateur du district urbain en 1959.

Pendant son mandat, la population communale passe de 4 782 habitants en 1946 à 12 809 habitants en 1972, ce qui nécessite de grands aménagements. De cette époque, datent d'importants programmes de lotissements (Ronds-points de la Belle-Croix et Stanislas, Squares Maurice Barrès et Lyautey, rue François Evrard), un centre aéré, une résidence pour personnes du troisième âge, des équipements sociaux et communaux. Son engagement lui valut d'obtenir de son vivant une rue à son nom par autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 19 juin 1954.

A ses obsèques, le 7 juillet 1973, en l'église du Sacré-Cœur, suivies par une foule considérable apparaissaient les autorités civiles, militaires et religieuses. Plusieurs allocutions rappelèrent "le rayonnement, privilège des grands serviteurs de la



collectivité". Après René TARDY, 1^{er} Adjoint, Richard POUILLE, Maire de Vandœuvre-lès-Nancy pour le district, Claude COULAIS, Député et Conseiller général, le Préfet de Meurthe-et-Moselle Jean ROCHET concluait par ces mots : "Que le souvenir de votre action inspire vos successeurs et que votre mémoire soit honorée très longtemps par vos concitoyens".

Article rédigé par le Cercle d'Histoire et de Généalogie de Jarville-la-Malgrange



FRANÇOIS EVRARD fut maire de Jarville de 1946 jusqu'à sa mort en 1973. À plus de 82 ans, il était le doyen des Maires de Meurthe-et-Moselle. De nationalité française, il débuta modestement dans la vie. Il vint s'installer à Jarville comme gérant d'une succursale de produits alimentaires. Il quitta ce magasin, 6, rue de la République pour prendre sa retraite en 1952. Mais il avait déjà commencé une carrière politique comme conseiller municipal et premier adjoint. Il œuvra beaucoup pour la commune.

On lui doit par exemple la restauration et l'amélioration du réseau d'eau, l'aménagement de l'Hôtel de Ville, la construction de nombreux lotissements, la construction du premier lotissement Spes en Meurthe-et-Moselle, la création d'un des plus beaux lotissements de la Maison Familiale Lorraine, l'impulsion à la S.C.I. Général Leclerc.

On lui doit aussi la construction de nombreux groupes scolaires (Claude Gelée, Maréchal Ney, Florian, Fléming, Calmette et Guérin, La Fontaine), l'édification d'une Salle des Fêtes, d'un Hôtel des Postes, d'un centre médico scolaire, d'une Maison des jeunes et d'un foyer-Résidence pour les anciens, le parc de Montaigu, d'un centre aéré, de l'envoi en classe de neige de tous les enfants de cours moyen et l'extension du cimetière, la dotation d'un atelier municipal conséquent...

Demain Jarville

Quand le bâtiment va...

Chères Jarvilloises, Chers Jarvillois.

Depuis notre élection, la question du logement et de la qualité de l'habitat est au cœur de notre action. Nous avons ouvert un dialogue permanent avec l'ensemble des bailleurs et syndicats de copropriété présents sur le territoire pour rénover le bâti existant, améliorer le confort des logements ainsi que leurs performances thermiques et énergétiques, construire la résidentialisation des quartiers, proposer un accompagnement des résidents, agir pour votre qualité de vie...

Si un bâti de qualité répond aux attentes des habitants, il participe tout autant à la transformation de notre ville. Qui pourrait donc nier que nos quartiers se métamorphosent lorsque l'on se promène à la Belle-Croix ? Au cœur du Sancy ou rue de la République ? Cette transformation durable de notre ville est le fruit de ce dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires que nous tenons à saluer et à remercier chaleureusement.

Maintenant, la Ville va devoir assumer aussi son devoir sur son propre patrimoine bâti. Près de 40 bâtiments sont propriétés communales, nombre impressionnant pour une collectivité comme la nôtre ! Le plus important n'est peut-être pas leur nombre mais leur état. En 2020, nous avons eu à déplorer l'absence d'un état du patrimoine. Après un travail titanesque mené par Dominique ANCEAUX, Premier Adjoint et les services, le plan patrimoine doit nous conduire aujourd'hui à faire des choix, trouver des ressources.

11 millions d'euros investis dans le mandat précédent et pourtant aucun bâtiment n'est en bon état ! Ni l'Hôtel de Ville dont la bataille avec les assureurs se poursuit pour faire reconnaître les responsabilités d'un chantier mal conduit, ni le Kiosque dont il faut remplacer les parquets

après avoir traité les problèmes d'humidité et d'étanchéité, ni l'Espace communal Foch ou l'Espace La Fontaine dont les problèmes d'infiltration des eaux de pluie ou d'évacuation des eaux usées ont été négligés...Et que dire de l'absence de maintenance et d'opérations de rénovation des écoles, du centre de loisirs, du restaurant scolaire ? De l'abandon des gymnases Ferry et Montaigu après celui des locaux de l'ancien LAPE ? De l'absence d'entretien des équipements sportifs depuis plusieurs années ? Des travaux repoussés à l'Atelier et au centre technique municipal ?

Contrairement à d'autres, nous assumons nos responsabilités et nous nous donnons le temps de l'action. Car, éponger un héritage aussi lourd, avec des finances aussi fragiles, ne se fait pas en deux ans. Alors, entendre les fossoyeurs d'hier évoquer les chantiers en cours, l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents, pourrait prêter à sourire s'il n'y avait pas tant à dire et à faire. Quand la critique est facile, autant irresponsable que mensongère, nous traitons tout cela avec sérieux et gestion saine des deniers publics : résiliation des abonnements d'énergie dans les bâtiments délaissés depuis des années, engagement des garanties décennales, réflexion sur le devenir des bâtiments, démolition des bâtiments menaçants ruines, lancement des plans patrimoine et énergie, valorisation du patrimoine bâti comme avec la mise à disposition du Kiosque pour l'ouverture du 1er centre de vaccination en France ouvert aux + 75 ans dès janvier 2021, soit plus de 295 000 euros assumés par la Ville, fière d'avoir contribué, à son échelle, et durant plus de six mois, à près de 10 000 vaccinations.

Assumer son mandat c'est retrousser ses manches. S'il n'y a rien à attendre de celles et de ceux qui nous ont laissé cet héritage, ne doutez pas de notre détermination à changer notre Ville.

LES ÉLUS DU GROUPE

**DOMINIQUE ANCEAUX / HENRI BAN / CHRISTINE BRONNER / CATHERINE BUFFET
NICOLLE CAHÉ / MICHEL CARO / CHRISTOPHE CHATEAU / PATRICIA DECAILLOT
NADIA DESFORGES / NATHALIE ESNAULT / DANIEL GIACOMETTI / BAPTISTE GUYOMARCH
ROSELINE HÉLOÏSE / CHRISTIAN KIBAMBA / LOÏC LAURENT / CINDY MANGIN / RENÉ MANGIN
VINCENT MATHERON / JOSETTE PERRIN / LILIANE PETOT / STÉPHANE VIGO / ANNE WUCHER**

Jarville Nouvel Horizon

La politique du vide !

On entend souvent la remarque “Il parle beaucoup”, mais n’a-t-on jamais entendu la critique “Il écoute trop” Norman Augustine.

Vide ! Vous avez failli trouver cette page vide afin de protester contre les délais de rédaction et de parution de ce bulletin municipal J/AZ... mais nous avons préféré vous expliquer. En effet, notre article paru dans le n° 7 distribué dans les boîtes aux lettres à partir du 8 juin dernier (mais pas encore à tout le monde au 15 juin !) a été rédigé le 18 avril ; et dès le 3 juin les services nous réclamaient déjà pour le 16 juin l'article pour le n° suivant à paraître... on ne sait quand !

Vide ! Comme le Maire le fait autour de lui depuis bientôt deux ans :

Vide dans les services où les agents “quittent le navire” (22 départs depuis 15 mois) et autant en arrêt de maladie, exaspérés, déprimés, stressés et épuisés. Avec dorénavant beaucoup de difficultés de recrutement vue l'image fortement dégradée de notre commune.

Vide avec les Associations qui n'ont pas de visibilité ou qui quittent la Ville, comme la Chose Publique, les KLM Cheers, le Grand Nancy Volley-ball, qui arrêtent leurs activités, comme l'association seniors OJR et d'autres qui s'interrogent encore sur la suite de leurs activités sur la commune.

Vide comme le Kiosque, pourtant salle polyvalente, que le centre de vaccination contre la COVID-19 (le 1^{er} de France dès début 2021 grâce à la mobilisation du collectif d'infirmiers, avec qui la Ville avait distribué aux Jarvillois les 1ers masques en 2020) a occupé pendant plusieurs mois avant les désaccords avec la Municipalité et de se faire héberger par la commune voisine d'Heillecourt à la Maison du temps libre.

Vide comme les écoles de la commune à qui le maire interdit l'accès aux enseignant(e)s en dehors des heures de cours.

Vide comme l'information donnée aux Jarvillois, uniquement par Facebook, avec un site “en refonte” depuis 2 ans bientôt ! Ou l'information papier pour la semaine des Associations du 16 au 21 mai 2022 arrivée dans les boîtes aux lettres le 18 pour les premiers servis !

Vide aussi comme l'absence complète des représentants de ces associations au buffet « Barbecue » organisé par les Petits Futés pour clore cette animation peu attractive et mal organisée pour valoriser nos associations.

Vide comme l'Hôtel de Ville, dont les travaux de réparation, suite au dégât des eaux fin 2020, auraient pût être réalisés depuis longtemps maintenant, ce qui laisse les services et leurs agents dans des conditions de travail difficiles à l'Espace communal Foch.

Alors oui, Monsieur le Maire et les élu(e)s de la majorité, soyez sérieux et prenez en compte ce que tous ces départs, ces absences et ces défections signifient vraiment ! Ecoutez les habitants, leurs collectifs, les responsables d'associations, les acteurs économiques, les agents territoriaux de la Ville, les enseignant(e)s. Ils ne sont pas satisfaits de vos politiques publiques et surtout de la manière dont vous les menez.

“L'écoute fait changer l'avis du sage tandis que le sot s'entête” Thomas Gatabazi.

LES ÉLUS DU GROUPE

**CLAUDE DAMM / JEAN-CLAUDE DARNE / JEAN-CHRISTOPHE GACHENOT
/ PASCALE LANGARD / CATHERINE POLLI**

Tous pour Jarville

L'envoi hors délai de la tribune libre du Groupe des élu-e-s
« Tous pour Jarville » n'a pas permis sa publication

LES ÉLUS DU GROUPE

GILLES GECHTER / CLAUDE LAVICKA

NOUVEAU

SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

COMMENT ÇA MARCHE ?

1



Quels objets acceptés ?

OUI¹

Tous types de meubles, canapés, sommiers, matelas... électroménager et électronique volumineux, appareils sanitaires, matériel de puériculture, matériel de jardin, de loisirs...

NON¹

Bouteilles de gaz, pneus, déchets de travaux, objets de plus de 75 kg, déchets dangereux, déchets professionnels...

2



Réservation du ramassage

avec un inventaire détaillé,
un justificatif de domicile
et le justificatif demandé pour
les bénéficiaires de la gratuité



Sur place
22-24 Viaduc Kennedy à Nancy
En ligne sur
mhdd.grandnancy.eu/encombrants



3

Démontage des meubles par l'utilisateur

avant la collecte
pour passer portes et escaliers

4



Enlèvement à domicile

L'enlèvement se fait directement
à domicile, plus besoin de déposer
les encombrants sur le trottoir.
**Service disponible du lundi au vendredi
de 12h à 15h ou 17h à 20h².**
L'utilisateur doit être présent au moment
de la collecte.

5



Facturation

envoyée par
le Trésor public

¹Liste des objets acceptés et refusés sur le site de la Maison de l'Habitat et de Développement Durable mhdd.grandnancy.eu/encombrants

²Intervention sous deux semaines.